

Service Commun de Documentation Bibliothèques de l'Université de Poitiers

[#]

Utiliser le Prêt Entre Bibliothèques (PEB/ILL)

Le Prêt Entre Bibliothèques (PEB) permet de faire venir d'une autre bibliothèque, en France ou à l'étranger, des ouvrages ou des articles (sous forme de reproduction) quand ils ne se trouvent pas dans une des BU de Poitiers et que celles-ci ne peuvent les acquérir.

Le PEB est un service payant réservé aux usagers inscrits à la BU.

Pour faire, une demande de PEB, [utiliser le formulaire de demande de PEB](#) [/peb] (nécessite une authentification [avec votre compte SEL](#) [/campus/services-numeriques/compte-sel/le-compte-de-services-en-ligne-compte-sel--731761.kjsp]) :

plus pratique : 24h/24, 7j/7 à partir d'une connexion web

plus sûr : moins de risque d'erreur dans la copie des références

plus rapide : la demande arrive directement à l'équipe chargée du traitement.

TARIFS

Vous êtes étudiant-e à l'Université de Poitiers, en formation à l'ESSEN, lecteur extérieur demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RSA :

prêt d'un ouvrage en provenance de France : 3 €

prêt d'un ouvrage en provenance de l'étranger : 10 €

photocopie d'article demandée à une autre université pour le PEB : gratuit

Vous êtes personnel de l'Université de Poitiers ou lecteur extérieur :

prêt d'un ouvrage (toutes provenances) : 10 €

photocopie d'article demandée à une autre université pour le PEB : gratuit

Votre laboratoire de rattachement au sein de l'Université de Poitiers peut prendre en charge vos dépenses de PEB. Il vous faut alors présenter une attestation de votre directeur de laboratoire certifiant qu'il accepte cette prise en charge. Les factures seront directement adressées au laboratoire.

Attention : à partir de février 2017, tout document du PEB concernant les BU du campus et faisant l'objet d'un paiement est à retirer, régler et rendre au bureau du PEB campus, bât. A2 (BU Lettres). Les documents fournis gratuitement seront à retirer dans votre BU habituelle.

PAYEZ EN LIGNE !

Vous pouvez payer votre demande de PEB en ligne, sur un site sécurisé de l'Université de Poitiers.

Dans l'email vous avertissant de l'arrivée du document demandé, cliquez sur le lien du paiement en ligne dans le message : complétez les champs obligatoires et validez. Un mail de confirmation sécurisé vous est envoyé, afin d'accéder au paiement sécurisé de votre demande. Vous pouvez payer avec votre carte bancaire ordinaire. Comme pour tout paiement sécurisé, vous recevez un email de validation ensuite vous servant de ticket. **Attention, le paiement en ligne n'est possible que pour le règlement des transactions à 10 €.**

Cette solution vous permet d'éviter de rédiger des chèques ou de disposer de monnaie. Elle permet également de récupérer votre document à la banque de prêt de la BU en dehors des heures d'ouverture des services de PEB (à la [BU lettres](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-lettres-783331.kjsp?RH=1353929084628>] ou à la [BU Michel Foucault](#) [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/centre-ville-de-poitiers/bu-michel-foucault-sha-et-moyen-age-769961.kjsp?RH=1353929084>]), à condition de pouvoir attester de votre paiement (impression du ticket, connexion à votre messagerie pour faire lire l'email...).

+ D'INFOS

Chaque bibliothèque détermine les documents qu'elle souhaite prêter via le service de PEB ainsi que leurs conditions de consultation. Les documents anciens sont en général exclus du PEB. Il se peut aussi que seule la consultation sur place soit autorisée.

Vous êtes responsables des documents empruntés via le PEB même si ceux-là n'entrent pas dans le quota d'emprunts autorisé au sein du SCD.

La fourniture de documents sous forme numérique dépend de plusieurs facteurs: droits de propriété intellectuelle rattachés, politique de l'établissement fournisseur, politique de l'éditeur du document... Les services du PEB vous informeront des modalités de mise à disposition du document que vous souhaitez obtenir.

Vous serez prévenu de la réception de vos documents par courrier électronique, ou exceptionnellement par téléphone. Le délai de réception est en général de 3 à 10 jours.

Pour PEB centre-ville, les documents sont à retirer et à rendre à la Bibliothèque Michel Foucault (Bâtiment E18, 8 rue René Descartes).

Les reprographies sont limitées à 1 chapitre (ou équivalent) dans 1 livre, dans la limite de 10% du volume total du livre. Si le volume des copies demandées dépasse ces limites, le service de PEB contacte l'utilisateur pour lui demander s'il préfère faire venir le document en prêt.

COORDONNÉES ET CONTACTS

PEB CAMPUS

L'activité de PEB des bibliothèques du campus est prise en charge par l'équipe PEB campus :

BU Lettres, bâtiment A2

Responsable : Laurence Caillaud

Horaires d'ouverture du service : le lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ; le mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, le retrait des documents est assuré à la banque d'accueil. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour une recherche approfondie.

par téléphone : 05.49.45.33.23 ou par mail : peb.campus@univ-poitiers.fr

Pour chacune des bibliothèques ci-dessous, vous pouvez également adresser votre demande aux agents en service public, pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

[BU Lettres](#) [<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-lettres-783331.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment A2

[BU Sciences campus](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-sciences-campus-732061.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment B4 - le service est également accessible aux utilisateurs de la [BU Futuroscope](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-du-futuroscope/bu-sciences-futuroscope-779981.kjsp?RH=1353929084628>]

[BU Médecine-Pharmacie](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-medecine-pharmacie-769361.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment D1

[BU Education et formation](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-education-et-formation-site-de-poitiers-769421.kjsp?RH=1353929084>] - site de Poitiers, bâtiment B20

[BU Droit-Economie-Gestion](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/campus-de-poitiers/bu-droit-economie-gestion-783561.kjsp?RH=1353929084628>], bâtiment A1

PEB CENTRE-VILLE

[BU Michel Foucault](#) [

<http://scd.univ-poitiers.fr/vos-bibliotheques/centre-ville-de-poitiers/bu-michel-foucault-sha-et-moyen-age-769961.kjsp?RH=1353929084>], Hôtel Fumé, UFR SHA, Poitiers centre-ville

responsable : Bastien Durivault

permanences du lundi au vendredi de 9h à 13h. Retrait des documents du lundi au jeudi de 8h45 à 19h15 et le vendredi de 8h45 à 18h30 si demandes prises en charge par un laboratoire; sinon, retrait des documents pendant les plages de permanence.

par téléphone : 05.16.01.23.55 ou par mail peb.centreville@univ-poitiers.fr

COORDINATEUR DU PEB

Yvan Hochet, Bibliothèque Michel Foucault -05 49 45 45 76- yvan.hochet@univ-poitiers.fr

Faire une demande de PEB

Vous êtes inscrit-e-s dans les BU de Poitiers ?

[Cliquez ici pour faire votre demande de PEB \[accès authentifié\] \[/peb/controller/appController.php\]](#).

Sudoc et WorldCat

Avant de faire votre demande, utilisez le [Sudoc](http://www.sudoc.abes.fr/) [<http://www.sudoc.abes.fr/>] ([cliquez](http://www.sudoc.abes.fr/) [<http://www.sudoc.abes.fr/>]) pour savoir si le document que vous souhaitez est conservé dans une BU en France ; et [WorldCat](https://www.worldcat.org/) [<https://www.worldcat.org/>] ([cliquez](https://www.worldcat.org/) [<https://www.worldcat.org/>]) pour savoir s'il est conservé dans une bibliothèque étrangère.

ILL for library abroad

If you request for an Interlibrary loan from Poitiers University libraries, please contact us : peb.campus@univ-poitiers.fr

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr